

ABONNEMENT.

Saumur :
 Un an 30 fr.
 Six mois 16
 Trois mois 8
 Poste :
 Un an 35 fr.
 Six mois 18
 Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
 Au bureau du Journal
 ou en envoyant un mandat
 sur la poste,
 et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . . 20 c.
 Réclames, — 80
 Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES
 Du droit de refuser la publication
 des insertions reçues et même payées,
 sauf restitution dans ce dernier cas ;
 Et du droit de modifier la rédaction
 des annonces.

Les articles communiqués
 doivent être remis au bureau
 du journal la veille de la repro-
 duction, avant midi.
 Les manuscrits déposés ne
 sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
 A L'AGENCE HAVAS
 8, place de la Bourse,

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
 traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
 bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

2 Février 1884.

LA CHAMBRE.

Nous en sommes à nous demander si ce long débat sur la question sociale prendra jamais fin. Hier encore la discussion n'a pu être close et nous n'osons rien promettre pour aujourd'hui. Mais ne nous plaignons pas de ce trop grand nombre de séances employées à beaucoup parler pour ne rien dire sur le fond même du sujet. Ce débat démontre si bien, plus il se prolonge, l'impuissance du régime républicain, que nous ne saurions savoir mauvais gré à ceux qui le font autant durer.

M. Clémenceau a parlé près de quatre heures pour réfuter le président du conseil.

Le discours de M. Clémenceau, d'ailleurs incontestablement supérieur à celui de M. Jules Ferry, n'a produit aucune impression sur les prétoriens. Disons plus : il les a profondément ennuyés ; premièrement, parce qu'il leur a prouvé, par des chiffres irréfutables, que parce que le gouvernement et sa suite avaient bu, la France n'était pas ivre ; secondement, parce que, une fois sa démonstration faite, M. Clémenceau, laissant de côté la crise actuelle, s'est attaché à la recherche des conditions bonnes ou mauvaises au milieu desquelles, depuis l'avènement de la République, se meurent les grands intérêts du pays. Assurément, c'était élever la question que de l'envisager ainsi ; mais il paraît que la majorité républicaine, comme ce public dont parle Champfort, « ne s'élève qu'à des idées basses », car M. Clémenceau a été interrompu par d'assez vifs murmures, surtout quand, examinant le système d'impôts, il a, avec une franchise dont il faut lui savoir gré, établi que la plupart de ces impôts étaient plus iniques et plus excessifs que ceux que l'on reprochait jadis à l'ancienne Monarchie.

Evidemment la majorité des sous-vétéri-

naires ne pouvait prêter une oreille favorable à un pareil langage.

M. Clémenceau a terminé son discours par la déclaration suivante qui résume très-exactement les débats auxquels l'interpellation Langlois a donné lieu :

« Il y a ici deux catégories d'hommes :
 » ceux qui parlent et ceux qui se taisent ;
 » les uns et les autres font juste autant de
 » besogne. »

Jusqu'à présent, on ne croit pas que la gauche radicale se ralliera à l'ordre du jour de confiance rédigé par les délégués de l'union démocratique et de l'union républicaine. Les membres de ce groupe sont, en majeure partie, disposés à s'abstenir. On assure qu'au cas où les ordres du jour seraient nombreux, une proposition serait faite pour en demander le renvoi aux bureaux. De cette façon, ce serait une commission qui rédigerait les termes de l'ordre du jour définitif proposé à la sanction de la Cham-

Chronique générale.

M. FERRY ET LE VATICAN.

S'il faut en croire la France, la récente visite du prince impérial d'Allemagne aurait décidé Jules Ferry à entrer en négociations avec la cour de Rome.

On n'a pas oublié que le Saint-Père, alarmé de la situation précaire qui allait être faite au clergé de France par la suppression des traitements, écrivit personnellement à M. Grévy pour lui rappeler le Concordat. Fort ennuyé d'être ainsi dérangé, le Président se décida, à la longue, à faire une réponse évasive, dont la France s'occupe aujourd'hui :

« La réponse de M. Grévy fut considérée par la cour de Rome comme une fin de non-recevoir. On agita au Vatican la question de savoir s'il ne convenait pas de publier une encyclique agressive contre la République et

de rappeler M^{re} di Rendè, le nonce à Paris, sous prétexte de raisons de famille. M. Lefebvre de Béhaine, notre ambassadeur auprès du Saint-Siège, accourut à Paris pour avertir le gouvernement de ces projets.

» M. Jules Ferry, président du conseil, s'empessa de faire parvenir au Saint-Siège des déclarations destinées à prévenir une rupture.

» Dans une correspondance très-étudiée, il rappelait que la lettre de M. Grévy ne pouvait avoir qu'un caractère privé sans engager la politique ministérielle ; il faisait observer que le Président de la République est irresponsable de par la loi constitutionnelle, et qu'il n'exerce en fait aucune direction dans les relations du gouvernement avec les puissances étrangères.

» Quoique pleine de déférence, dans les termes, pour la haute personnalité du Président de la République, la lettre de M. Jules Ferry changeait le terrain politique et ouvrait la porte des négociations. »

Quel était le terrain de ces négociations ?

Léon XIII voulait que la situation des congréganistes dispersés fut régularisée et il tenait à connaître les vues du gouvernement sur l'exécution du Concordat. La France s'explique à ce sujet :

« M. Lefebvre de Béhaine fut chargé de transmettre la réponse du gouvernement à ces ouvertures. Il dut représenter au Saint-Siège que le cabinet, dans l'état des esprits et avec les dispositions connues de la majorité de la Chambre, ne croyait pas pouvoir présenter des projets de loi favorables aux vœux du Pape ; mais le président du conseil se déclarait prêt à exercer toute son influence personnelle et son crédit sur le ministre des cultes, pour seconder les vues du Saint-Siège, dans le domaine des mesures administratives qui échappent au contrôle des Chambres, pour créer au clergé en général, et aux congrégations dissoutes en particulier, une situation qui serait jugée satisfaisante par eux-mêmes, eu égard aux circonstances actuelles.

» M. Lefebvre de Béhaine, dont l'admi-

ration et la sympathie pour le Pape sont appréciées à Rome, apporta beaucoup de chaleur et de sincérité dans ses déclarations. Léon XIII les accueillit avec bienveillance et chargea notre ambassadeur d'exprimer sa satisfaction à M. Jules Ferry.

» La restitution des traitements supprimés aux desservants et les efforts du gouvernement pour obtenir le maintien des bourses des séminaires avaient été les gages de cette demi-entente. »

Le même journal assure qu'en échange le Saint-Siège engagea le clergé français à s'abstenir de toute attaque contre le gouvernement républicain, sans pourtant prendre d'engagements compromettants pour l'avenir.

M. Gauthier de Rumilly, doyen d'âge du Sénat, est mort mercredi, presque subitement. Il était âgé de 92 ans.

C'est M. Masson de Morfontaine qui devient doyen d'âge au Sénat. Les sénateurs les plus âgés ensuite sont MM. Kolb-Bernard, Adam, Le Lièvre, Carnot et Victor Hugo.

En ce temps de misère, où la crise commerciale frappe indirectement tout le monde, il eût été prudent au gouvernement de se montrer patient dans ses règlements de compte.

Il lui restait une faute à commettre. Il n'a eu garde de la laisser échapper. Jeudi, les Parisiens qui n'ont pas payé leurs contributions de 1883 ont reçu une affiche de vente.

LA RECONSTRUCTION DES TUILERIES.

Le gouvernement va être appelé à se prononcer sur la proposition de la reconstruction des Tuileries, sans frais aucuns pour l'Etat.

C'est M. Edmond Blanc qui propose de reconstruire à ses frais, et sur les plans mêmes de Philibert Delorme, les Tuileries, à la condition d'obtenir pendant 95 ans l'autori-

39 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LUCIENNE

PAR M^{lle} MARTHE LACHÈSE.

— Et puis M. de Charolles m'avait fait jurer de ne rien vous avouer. C'est étrange combien cet homme si audacieux, si insolent, vous craint.

— Votre sœur est-elle prévenue ? demanda Lucienne.

— Oh ! non. A quoi bon ? Il faut lui dérober son malheur aussi longtemps que possible.

— Et vos parents ?

— Pas davantage.

— Raoul, vous avez tort. Ils peuvent encore faire des avances de fonds.

— Je crois que cela leur serait difficile.

— Grand Dieu ! quel réveil !

— Sans doute. Mais, en attendant, quelles angoisses ! Pourquoi les soumettre à ce martyre, si le désastre peut être évité ?

— C'est vrai. Du moins, Raoul, promettez-moi que vous m'associerez à toutes les preuves de dévouement que vous donnerez à vos malheureux parents, s'il faut rester près d'eux...

— Taisez-vous, dit-il, taisez-vous, Lucienne. Ayez cette générosité... Et d'ailleurs, reprit-il, votre présence... ferait penser à trop de choses pour être bien appréciée. Je vais chez cet autre voleur, dit-il en se levant.

— Raoul, je vous en supplie, traitez-le avec charité. Il en est devenu digne. Dites-lui que c'est moi qui vous envoie, afin qu'en vous reconnaissant, il ne soit pas effrayé...

— Je vous le promets. A bientôt.

Elle se leva aussi, s'approcha de son mari.

— Raoul, dit-elle, nous avons eu tort tous les deux. Nous ne devons faire qu'un cœur et qu'une âme. Nous avons manqué l'un et l'autre à cette douce obligation. Nous en avons été punis, nous avons également souffert.

Elle se jeta dans ses bras. Il la serra longuement contre sa poitrine.

— Après avoir souffert séparément, puissions-nous ne pas avoir maintenant à souffrir ensemble ! soupira-t-il.

Il sortit. Elle resta muette, immobile, regardant l'un après l'autre les tableaux sinistres qu'elle ne pouvait s'empêcher d'évoquer. Tout à coup, elle frissonna. Il lui semblait entendre les paroles tant de fois répétées par son père, par sa mère :

— Puissent-ils être brisés ! Il faudrait que cette femme fût un jour frappée dans l'un de ses enfants !

— Mon Dieu ! s'écria-t-elle, vous n'exaucez pas

de telles prières. Les plaintes d'une victime montent jusqu'à vous, mais non ses anathèmes. Ah ! moi aussi, je fus une victime, et ; moi, je vous demande grâce et pitié ! Moi, vous le savez, je proteste contre tout ce qui, parfois, crie malgré moi au fond de mon cœur. Ce cœur est à vous. Il veut ressembler au vôtre. Et le vôtre n'est qu'amour et pardon...

Elle prit son chapelet et se mit à redire ces paroles qui renferment pour l'âme chrétienne de si doux secrets de consolation. Peu à peu, son visage se détendit ; mais des larmes continuèrent à rouler sur ses joues amaigries.

XV

Elle attendit Raoul avec impatience. Il lui tardait de savoir comment s'était passée cette entrevue étrange qui, la veille encore, lui paraissait si lointaine, si difficile à préparer si parfaitement, invraisemblable.

Le jeune homme était très-ému quand il rentra. Il prit la main de sa femme, la baisa.

— Eh bien ? demanda Lucienne.

— Eh bien ! répondit-il. Ma chère amie, il y a des choses qu'on ne comprend, qu'on n'accepte que lorsqu'on les a vues.

— Ainsi vous m'approuvez ? dit-elle en souriant. Il la regarda et, souriant à son tour, il dit :

— J'ai promis à Lozarès de vous conduire chez

lui un de ces jours.

— Oh ! Raoul ! s'écria-t-elle, voilà une parole qui sort du fond de votre cœur !

Il passa la main sur son front et murmura :

— Qui aurait jamais pensé qu'un jour nous parlerions ainsi de cet homme fatal, de cet homme qui avait tué notre bonheur !

— Ce bonheur nous le ferons revivre, dit-elle, et, pour le mieux garder d'une nouvelle atteinte, nous le placerons plus haut.

— Alors nous ferons peut-être bien de nous hâter, dit Raoul en soupirant.

— Et, reprit Lucienne, ce malheureux Pedro vous a-t-il donné quelques éclaircissements ?

— Oui. Il en sait long sur M. de Charolles. Il m'a raconté beaucoup de faits audacieux, cyniques, mais tous à peu près de la même nature. D'après ce qu'il m'a dit, je vois bien que plusieurs des joueurs que M. de Charolles a rapprochés de moi avaient été jadis mêlés à ses sinistres folies, quand il faisait ruisseler l'or sur des tapis verts.

— Ah ! mon Dieu !

— Il faut à tout prix sauver l'avenir de ma sœur et de ses enfants. Dès que la situation sera nette, si nous avons, comme je l'espère encore, le bonheur d'échapper à un désastre, je prévoirai mes parents et nous exigerons une liquidation. Nous prendrons ensuite des mesures pour lier les mains à mon beau-frère. Nous ne pouvons pas rester

sation d'y installer un Casino à l'instar de celui de Monaco.

Voici les trois conditions auxquelles il accepterait cette concession :

1° Tous les frais d'installation et de construction à sa charge ;

2° Paiement annuel au gouvernement d'une redevance de dix millions ;

3° Fondation d'une caisse de prévoyance pour les syndicats ouvriers, dans laquelle M. Blanc verserait annuellement 4 millions, dans le but de constituer un fonds de réserve destiné à soutenir la classe ouvrière en cas de crise.

De nombreuses radiations ont été opérées cette année sur les listes électorales déposées dans les mairies de Paris. En voici la cause. Un assez grand nombre d'individus des nouvelles couches se figurant que les casiers judiciaires brûlés pendant la Commune n'avaient été qu'incomplètement reconstitués, s'étaient fait inscrire depuis deux ou trois ans. Mais un travail de révision générale des listes électorales dans les deux derniers mois de 1883 a permis de reconstituer les dossiers de beaucoup d'électeurs qui ne s'y attendent pas.

On nous apprend que M^r Fava, évêque de Grenoble, en ce moment à Rome, vient d'être invité par le ministre des cultes à rentrer immédiatement dans son diocèse.

M^r Fava est l'auteur d'un ouvrage très-important qui dévoile les secrets de la Franc-Maçonnerie.

Son rappel pourrait bien être une punition de cet ouvrage.

UNE AFFICHE SCANDALEUSE.

L'industriel qui s'est fait une célébrité dans le monde pornographique-libre-penseur sous le pseudonyme de Léo Taxil, et devant les tribunaux correctionnels sous le nom de Jogand, vient de commettre encore une de ces polissonneries dont il est coutumier.

Il a fait afficher sur les murs de Paris un grand placard enluminé représentant des jeunes clercs — auxquels il a prêté sa tête à groin — agenouillés autour d'un ecclésiastique qui leur donne lecture d'un livre intitulé : « Cours de luxure par le R. P. Debraynie et M^r Bowier. »

Cette infamie est accompagnée d'une réclame en faveur d'un « livre unique en son genre, dit l'affiche, vendu au prix de cinq francs, bien que sa valeur réelle soit de dix francs. »

Industrialisme et pornographie !

Si le sieur Jogand s'était permis de composer un placard avec un Jules Grévy, un Ferry, un Cazot déguisés en sangliers de basse-cour, — s'il avait ainsi outragé le Président de la République, un ministre ou un magistrat, nul doute que la permission d'afficher lui eût été refusée.

Mais il insulte le clergé, il diffame un saint religieux et un vénérable évêque. Dès lors, pourquoi ne lui accorderait-on pas l'estampille ?

exposés à de tels périls. Si, même, cela devenait absolument nécessaire, j'invoquerais le témoignage de Lozarès. Je verrais alors les chefs du parquet. On peut toujours abandonner une poursuite ou user d'un recours en grâce.

« Mais nous n'en sommes pas là ! dit-il en respirant bruyamment.

« Nous recauserons de tout cela. Cet homme vous appartient, Lucienne, reprit-il courtoisement. Il est, si je puis ainsi parler, votre acquisition. Et payée pas mal cher encore ! Je veux vous raconter en détail combien il a été touché (faut-il que je sois assez bon enfant pour l'avouer ?) combien il a fini par devenir touchant lui-même. Ce que je dis là vous va au cœur, je le vois...

— Je ne puis m'en défendre, répondit-elle en souriant de nouveau.

— Nous reparlerons de lui à mon retour. Mais il faut maintenant que je vous quitte. Je n'ai pas voulu vous faire attendre trop longtemps et je tiens à me rendre à la Bourse. M. de Charolles ne compte sur rien avant sept ou huit jours. Cependant, vous comprenez que je ne vis plus par la pensée que dans cette salle où notre sort se décidera.

— Sans doute, dit Lucienne. Allez vite, mon ami. Dans quelques jours, si le temps est meilleur, je vous accompagnerai.

— Vous !

— Pourquoi pas ? Croyez-vous que mon anxiété

Allez, pornographes, ne vous gênez pas. Etablissez vos dépotoirs en pleine place publique. Exercez votre honnête industrie, non pas dans la nuit et à la lueur discrète d'une lanterne, mais en plein soleil, sous l'œil indulgent des parquets de la République.

Pourquoi vous gênez-vous ? Les senteurs qui se dégagent de vos œuvres n'offensent les narines ni de M. Ferry, ni de M. Waldeck-Rousseau, ni de M. Poubelle.

A la boîte réglementaire les ordures ménagères de Paris !

Sur les murs de la capitale, les ordures républicaines des Jogand !

Le correspondant parisien du *Moniteur de la Nièvre* se fait, près de ce journal, l'écho d'un bruit dont on nous confirme d'ailleurs l'exactitude :

« On a beaucoup remarqué ici, dit-il, que le voyage de M. le comte de Paris à Madrid avait été suivi de très-près par la constitution d'un cabinet conservateur en Espagne. Je crois savoir que M. le comte de Paris, qui a su montrer, en diverses circonstances, un tact parfait, une résolution, un courage et un esprit tout à fait remarquables, n'a pas été sans avoir quelque influence sur le roi Alphonse XII en cette circonstance.

« C'est un incident qui mérite d'être noté, car on voit par là que quand la monarchie sera rétablie, le chef de la maison de France ne veut pas plus être roi absolu que roi qui règne et ne gouverne pas.

« Le prince offre donc à notre pays, qui a soif d'une sage autorité et d'une stabilité parfaite, toutes les garanties qu'on peut espérer d'un grand roi. Avec lui, ni 1830 ni 1848 ne seront à craindre. Et quand tous les braves gens se seront groupés autour de lui, l'ordre ne sera pas troublé, la monarchie ne sera plus menacée, la France pourra vaquer tranquillement à ses occupations et à ses restaurations : celles-ci, grâce aux démolisseurs de la République, seront d'ailleurs nombreuses. »

ÉTRANGER

LES CONSPIRATIONS EN RUSSIE.

Il ne se passe pas de jour où l'on ne découvre un complot de nihilistes ou de socialistes en Russie ou dans l'ancien royaume de Pologne.

On écrit de Posen, le 30 janvier, que la police de cette ville vient de découvrir un vaste complot socialiste qui a des ramifications dans toute la population polonaise de la province de Posnanie, à la suite de rapports continuels avec les nihilistes.

Les conspirateurs avaient pour but de délivrer un de leurs chefs, le socialiste Padlewski, condamné et incarcéré à Posen, il y a neuf mois.

Une perquisition opérée dans la cellule de Padlewski a permis de constater l'existence d'une correspondance suivie entre les

le cède à la vôtre ? Je voudrais être auprès de vous...

— Vous allez trop loin. Pauvre Lucienne ! Non, non, je ne vous conduirai pas là.

Il se leva.

— Je vous laisse une bonne nouvelle pour vous tenir compagnie, dit-il en prenant son chapeau. Les dames de Rochefeuille sont de retour. Elles devaient rester à la campagne jusqu'au mois de novembre, comme vous le savez. M^{me} de Mantelon s'est trouvée plus souffrante. Elles sont revenues. C'est votre Lozarès qui me l'a dit. Il a vu le nègre avant-hier.

— Oh ! mon cher Raoul ! s'écria Lucienne, rappelez-vous bien que les dames de Rochefeuille ne savent pas et ne doivent jamais apprendre le secret de notre protégé commun. Pour elles, comme pour tous, Lozarès est Manoël, rien que Manoël.

— C'est possible, dit-il. Dans tous les cas, je respecterai vos désirs.

— Quand allez-vous rentrer ?

— Je n'en sais rien. Tout à l'heure, peut-être.

— Alors, vous ne me trouverez pas ici.

— Comment ?

— Je vais me rendre chez les dames de Rochefeuille.

— Aujourd'hui ! Quand vous n'êtes pas sortie encore ! Ce n'est pas raisonnable.

— Je me couvrirai bien.

socialistes de Posnanie et les nihilistes de Genève. C'est une femme du nom de Iankowska, habitant Genève, qui a servi d'intermédiaire entre les différents groupes de conspirateurs.

Deux chefs socialistes viennent d'être arrêtés. En revanche, le nihiliste Mendelssohn, arrêté il y a un an environ, et qui vient de purger sa condamnation, a réussi à s'échapper au moment où la police prussienne allait le livrer aux autorités russes. On prétend qu'il s'est réfugié à Paris ou à Londres.

On écrit d'autre part de Saint-Petersbourg, à la date du 30 janvier, que de nouvelles découvertes d'une importance extraordinaire viennent d'être faites par la police. Il paraîtrait que des Circassiens et des Arméniens de la garde du corps de l'Empereur auraient été embauchés par les nihilistes, et qu'un grand complot contre le Czar et sa famille était à la veille de se manifester par une série de crimes politiques.

Le chef de cette conspiration est Grass-tchinski, qui a assassiné le général Mésentzeff.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 1^{er} janvier.
La Bourse d'aujourd'hui présente à peu près la même physionomie que celle d'hier.

Les Rentes sont à peu de chose près au niveau d'hier : 77.35 et 77.50 le 3 0/0 ; 78 l'amortissable ; 106.52, 106.60, 106.72 le 4 1/2 0/0 1883, coupon détaché ; dernier cours, 107.65.

1,265 et 1,270 le Crédit Foncier, toujours très-ferme.

Nous rappelons à nos lecteurs que la Banque des Communes de France donne option sur les Obligations de la Ville de Paris 1876, qui à un tirage le 10 février. Le montant des lots est de 125,000 fr. Jusqu'au 4 février inclusivement, les demandes d'options seront reçues. Nous rappelons les conditions de l'opération : moyennant un versement de 6 fr., le client reçoit un récépissé, détaché d'un carnet à souche, constatant que la Banque tient à sa disposition, jusqu'au 20 février, soit dix jours après le tirage, l'obligation Ville de Paris 1876, portant le numéro. Si son numéro est sorti avec une prime, il peut retirer son titre en en soldant le montant au cours auquel l'option a été achetée, cours stipulé sur le contrat d'option ; ce qui lui permet de toucher lui-même son lot.

Le Suez est à 2,040 ; l'Unifiée d'Égypte à 343.75 ; le Turc à 9.20 en certaine avance. La Rente Espagnole est à 60 1/8. — 666.25 les Autrichiens. — 317.50 les Lombards.

Chronique militaire.

Le ministère de la marine fait la communication suivante :

« On a reconnu depuis longtemps l'utilité de changer les mots *bâbord*, *tribord*, qui, par la conformité de leurs consonnances, peuvent donner lieu, dans les manœuvres, à des erreurs regrettables.

« On a pensé qu'ils seraient avantageusement remplacés par ceux de *droite*, *gauche*.

« On emploierait le mot de *face* pour indiquer que le gouvernail doit être tenu au milieu.

« Le ministre de la marine a décidé que ces commandements allaient être mis à l'essai à bord des bâtiments de l'escadre. »

— Vous êtes toujours extrêmement faible.

— Oh ! j'aurai bien la force de monter en voiture.

— Vous ne pouvez pas attendre quelques jours ?

— Il y a déjà si longtemps que je ne les ai vues !

— Enfin, faites ce que vous voudrez. Mais, je vous en prie, prenez des précautions.

— Soyez tranquille, dit-elle tristement, je n'ai pas envie de compromettre ma santé de nouveau et de vous causer encore des inquiétudes.

— J'en ai assez comme cela, murmura-t-elle.

Son visage le disait plus encore que ses paroles.

Il sortit. Aussitôt Lucienne s'apprêta pour quitter elle-même cet appartement dans lequel, depuis plus d'un mois, elle était prisonnière. Malgré les angoisses que la torturaient, un sourire glissait sur ses lèvres. Elle allait donc la retrouver cette affection presque maternelle ! Au moment où le sol s'ébranlait sous ses pas, elle allait donc la saisir de nouveau, cette main si douce et si fidèle, cette vieille petite main qui savait si bien soutenir et guider !

A cette pensée, la jeune femme se sentait toute ranimée. Il semblerait que, sur son âme meurtrie, quelques gouttes de baume eussent coulé tout à coup.

(A suivre.)

MARTHE LACHÈSE.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

COURSES DE VERRIE-SAUMUR.

Les courses de Verrie-Saumur auront lieu, en 1884, savoir :

Premier jour de courses, dimanche 30 mars. — Lundi 31 mars, Tir aux pigeons. — Mardi 1^{er} avril, Rallye-Paper.

Deuxième jour de courses, dimanche 6 juillet. — Lundi 7 juillet, Tir aux pigeons. — Mardi 8 juillet, Rallye-Paper.

ÉCOLE DE TIR DE SAUMUR.

La société de tir du 3^e bataillon du 70^e territorial a été autorisée à établir un tir réduit sous le hangar de l'école mutuelle des Récollets aménagé à cet effet.

Les exercices de tir auront lieu chaque dimanche, du 3 février au 31 août, tantôt à tir réduit aux Récollets, tantôt à 200 et 400 mètres à Terrefort.

Le mois de septembre est réservé pour le concours général et le concours d'honneur.

A chaque tir réduit, le meilleur tireur recevra une épingle insigne aux Récollets et une médaille de bronze à Terrefort.

Le tir des pupilles du bataillon aura lieu à des dates qui seront fixées ultérieurement.

M. Lubanski (Joseph-Henri), médecin-major de 2^e classe à l'École de cavalerie de Saumur, a été nommé professeur agrégé de clinique médicale à l'École de Médecine et de Pharmacie médicale.

ÉGLISE SAINT-NICOLAS.

2 et 3 février, Fête de l'Adoration perpétuelle du Très-Saint-Sacrement.

SAMEDI 2 février : à 8 heures du soir, complies, sermon, adoration nocturne.

DIMANCHE 3 février : messes basses à 4 h., 6 h., 7 h., 8 h. 1/2. — A 10 heures, grand'messe solennelle et sermon, musique de l'Institution Saint-Louis. — Messe à midi. — Vêpres à 3 heures. Psaumes en faux-bourdon. — A 8 heures du soir, clôture des exercices, sermon. Salut en musique.

Les sermons seront prêchés par M. l'abbé Thibault, premier vicaire de Baugé.

Les grandes manœuvres de la subdivision militaire du département de Maine-et-Loire auront lieu cette année, à moins que le ministre de la guerre n'en décide autrement, dans les environs de Segré et de Candé.

Elles seront conduites par le général Le Touleuc.

Y prendront part le 77^e et le 135^e de ligne. (Journal de Maine-et-Loire.)

Il circule en ce moment un grand nombre de pièces toutes neuves, à l'effigie de Napoléon III et au millésime de 1867, — bizarre coïncidence, on en conviendra.

Mais tout s'explique. Il paraît que le coin qui servait à la frappe des pièces d'argent de cinquante centimes s'est brisé.

Or, comme il fallait absolument frapper d'urgence un certain nombre de ces pièces-là pour les besoins de la circulation, on n'a trouvé rien de plus expéditif que d'employer un ancien coin au millésime de 1867 et à l'effigie de l'Empereur.

Pas très-républicain, mais très-pratique !

DEUX ARBRES CENTENAIRES.

Dernièrement, on vendait à l'adjudication, sur la propriété de Beauchêne, commune de St-Crespin, arrondissement de Cholet, deux arbres centenaires d'une remarquable beauté : un ormeau et un chêne. Ces deux vénérables vieillards, qui avaient grandi côte à côte, ont été vendus 900 fr. Ils fourniront chacun, dit-on, 25 cordes de bûches.

Un grand nombre de curieux assistaient à cette adjudication.

Ceci nous rappelle la *Mort d'un chêne*, de M. Victor de Laprade, l'éminent académicien, le poète aimé de la France vient de perdre. M. de Laprade ne pouvait voir sans une profonde tristesse ces rois puissants des forêts frappés par la cognée

impitoyable des bûcherons, et il a exprimé ses sentiments pénibles dans une ode, véritable chef-d'œuvre, dont voici quelques strophes :

LA MORT D'UN CHÈRE.

Quand l'homme te frappa de sa lâche cognée,
O roi qu'hier le mont portait avec orgueil,
Mon âme au premier coup retentit indignée,
Et dans la forêt sainte il se fit un grand deuil.

Un murmure éclata sous tes ombres paisibles;
J'entendis des sanglots et des cris menaçants.
Je vis errer des bois les hôtes invisibles,
Pour te défendre, hélas! contre l'homme impuisant.

Tout un peuple effrayé partit de ton feuillage,
Et mille oiseaux chanteurs, troublés dans leurs amours,
Planèrent sur ton front comme un pâle nuage,
Perçant de cris aigus tes gémissements sourds...

LES AVOCATS.

Nous lisons dans l'Espérance, de Nantes :

« Une bien curieuse affaire est annoncée devant un tribunal que nous ne nommerons pas. »

Voici les faits qui lui ont donné naissance :

Dans le tribunal en question, un juge est en congé régulier, mais comme le gouvernement ne nomme pas de juges suppléants, il se trouve que le tribunal est toujours incomplet et qu'il faut appeler un avocat pour siéger.

Lorsqu'un fait de ce genre se produit une fois, les avocats ne se refusent jamais à venir en aide aux magistrats; mais si, par suite du défaut de juges suppléants, l'avocat se trouve sans cesse obligé d'abandonner ses dossiers pour monter au tribunal, il est bien certain qu'il ne peut être tenu de s'astreindre à cette corvée gratuite.

Serait-elle aussi obligatoire? On l'a prétendu, et le président du tribunal en question semble le croire. En effet, un des avocats qui plaident devant ce tribunal, ayant été averti à l'avance qu'il aurait à siéger pour remplacer le juge suppléant qui manque, répondit par un refus catégorique, déclarant que le gouvernement était tenu de nommer des juges là où il en fallait et que les avocats étaient faits pour plaider et non pour juger.

A ce refus, le président a répondu en citant disciplinairement l'avocat devant le tribunal. L'affaire en est là et elle aura certainement une suite, car les barreaux de France ne manqueront pas de s'en emparer. Il est bien certain que les avocats ne peuvent être contraints de siéger qu'accidentellement et quand un des juges du siège manque par hasard. En dehors de ce cas, ils ne sont pas faits pour remplacer des magistrats déplacés ou révoqués.

C'est là, entre tant d'autres, une des conséquences de la loi de désorganisation qui sera le plus beau titre de gloire du Parlement actuel et le désigne à la reconnaissance des justiciables. »

NANTES.

On lit dans l'Espérance du Peuple :

« Les couvreurs sont en grève depuis mardi. Ils demandent une augmentation de leur indemnité de déplacement et du prix des

heures supplémentaires, ainsi que 40 centimes de plus par heure de travail.

Au moment où nous mettons sous presse, un ouragan d'une extrême violence souffle sur la ville; une grêle d'ardoises tombe du haut des maisons.

Les couvreurs ont bien choisi leur moment pour se mettre en grève. »

NIORT.

Les courses de Niort auront lieu, cette année, les dimanche 3 et lundi 4 août prochain.

Judi soir, un accident s'est produit sur la ligne de Niort à La Roche-sur-Yon.

Le train qui arrivait à toute vitesse de La Roche-sur-Yon n'ayant pas été aiguillé, s'est engagé sur une voie de ballast, insuffisamment installée pour un train de voyageurs. La machine a piqué dans le sable et a versé, le fourgon à bagages ainsi que quelques wagons à marchandises et à bestiaux se sont ensablés. Quelques chevaux ont reçu de graves contusions.

On n'a, fort heureusement, aucun accident de personne à déplorer. Les voyageurs en ont été quittes pour la frayeur et un retard de deux heures.

Association artistique d'Angers

Demain dimanche 3 février, 1920 CONCERT POPULAIRE, avec le concours de M. MAZALBERT, ténor des Concerts du Châtelet (Concerts Colonne).

Voici le programme :

- 1° Troisième Symphonie, Schumann.
- 2° La Fille de Jaire (œuvre couronnée au concours Rossini). M^{me} de Grandval. Scène de la Résurrection. Chantée par M. Mazalbert.
- 3° Cavatine (pour cordes). A. de Castillon.
- 4° David (extrait). Danse devant l'Arche. Jules Bordier.
- 5° Eternité (mélodie). M^{me} de Grandval. Chantée par M. Mazalbert.
- 6° Suite d'Orchestre (œuvre couronnée au concours de la Société des Compositeurs de musique). M^{me} de Grandval.

BOURSE DE PARIS

DU 4^e FÉVRIER 1884.

Rente 3 0/0	77 45
Rente 3 0/0 amortissable	78 20
Rente 4 1/2	106 85
Rente 4 1/2 (nouveau)	106 62

DIAMANT DU CŒUR

Les délicats en musique sont bien plus nombreux qu'on ne pense, c'est ce qui explique le vif succès de Diamant du Cœur, la nouvelle valse de Jules Klein. Adorablement jolie, Diamant du Cœur brille par ces phrases inoubliables, tour à tour passionnées ou délicieusement attendries, qui ont fait la fortune de « Fraises au Champagne » et de « Vierge de Raphaël ».

Il n'est pas de réunion mondaine où l'on ne s'arrache les valse de Jules Klein : Parfums Capiteux, Au Pays Bleu, Cuir de Russie, Lèvres de feu, Cerises Pompadour, Pazza d'Amore, M^{lle} Printemps, Neige et Volcan, la ravissante gavotte Louis

en triomphe; en même temps, le lieutenant de police lui retient un numéro à la Bastille.

Mais il était écrit que, ce jour-là, Pontcornet aurait tous les bonheurs: il retrouve chez lui, où sa sœur la comtesse de la Savonnière l'a conduite, la jolie Fanchon, en qui il reconnaît, à une chanson, « le Petit Matelot », qu'il composa autrefois pour amuser l'enfant, sa propre fille qui lui fut volée en bas-âge. Et c'est au moment où il est envahi par les douceurs de la paternité, que son hôtel l'est aussi par les Suisses chargés d'arrêter l'auteur de la chanson subversive... Heureusement, François les Bas-Bleus est là, François, le vrai coupable, et c'est lui que la garde royale conduira à la Bastille; mais il s'en ira consolé: Fanchon... non, plus Fanchon, M^{lle} de Pontcornet que, eu égard à sa nouvelle fortune, il pouvait croire perdue pour lui, jure de lui garder sa foi.

Entre le second et le troisième acte, le peuple prend la Bastille; au lever du rideau, François, déjà commandant de la garde civique, est élu conseiller municipal. Si vous croyez que cela suffit à son bonheur!... non, il aime toujours Fanchon, Fanchon qui a suivi son père en Angleterre et ne donne plus signe de vie... François a tort pourtant d'accuser son oubli; M^{lle} de Pontcornet a quitté sa famille pour lui; elle a repassé la Manche, sous la protection de son cousin Jacques, elle est à Paris. Le marquis de Pontcornet et sa sœur l'y ont suivie

XV « Royal-Caprice, » « Radis Roses, » mazurka, et les polkas étourdissantes « Cœur d'Artichaut, Peau de Satin, Truite aux Perles et Tête de Linotte. »

Signalons aussi une nouvelle édition très-facile et doigtée de « Diamant du Cœur, Vierge de Raphaël, Patte de Velours, Peau de Satin, » (1 fr. 70 c. chaque), et la valse chantée Fraises au Champagne. — Chaque œuvre franco contre 2 fr. 50 c. en timbres-poste. Paris, Colombier, éditeur, 6, rue Vivienne.

A Saumur: chez M^{me} MERCIER-FISCHER, place de la Bilange, et chez MM. L. FISCHER et fils, rue d'Orléans.

Théâtre de Saumur.

Association Artistique d'Angers (7^e année).

Lundi 4 février 1884,

AVEC LE CONCOURS DE

M^{lle} ZÉLO DURAN

De l'Opéra-Comique

FRANÇOIS les BAS-BLEUS

Opéra-comique en 3 actes, paroles de MM. E. Dubreuil, Humbert et P. Burani, musique de F. BERNICAT, terminée par M. André MESSAGER.

M^{lle} Zélo DURAN, engagée spécialement, chantera le rôle de Fanchon.

Distribution :

Fanchon	M ^{me} Zélo Duran.
La comtesse de la Savonnière	Cantrelle.
Militza	Berthe Dalbret.
Nicolet	Z. Bonnaud.
François Bernier	MM. F. Constance.
Le marquis de Pontcornet	Labranche.
Kirschwasser	Charles Isaac.
Jasmin	Lamy.
Le chevalier de Lansac	Carell.
Gratinet	Leprin.
Courtain	Allain.
Un soldat	Faucheux.
Un laquais	Asmire.
Un homme du peuple	Hennesse.
Manon	M ^{me} Delafaye.
Juliette	Juliette Orain.
Une femme du peuple	Faucheux.

Hommes et femmes du peuple, soldats, laquais, bourgeois, etc.

Bureaux, 8 h. 3/4; rideau, 8 h. 1/4.

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT, rue de la Comédie, et, pour avoir des cartes à l'avance, chez le Concierge du Théâtre.

LA MUSIQUE POPULAIRE

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

Bureaux: Boulevard Saint-Michel, 78.

Abonnements: Un an, Paris 12 fr.; Départements, 14 fr. — Un numéro: 25 centimes.

Sommaire du n° 120.

TEXTE. — Joseph Dupuis, par Alphonse Baralle. — L'expression musicale et le drame lyrique français, par A. Boutarel. — Notre musique. — Revue musicale, par Alphonse Baralle. — Fête des dames lyonnaises. — Les tribulations d'un artiste compositeur, à Paris, en 1812 (Pietro Belloni, de Naples), par Edouard Grégoir. — Variété: Les Deux Aveugles de 1525 (suite), par Frédéric Soulié. — Nouvelles diverses.

MUSIQUE. — Invention à deux voix pour le piano, par J. S. Bach. — Exhortation à la Charité, poésie de Victor Hugo, musique de M. M. Desliens.

et la cherchent, déguisés en paysans normands et roulent une fontaine pleine d'un cidre exquis qu'ils débitent aux passants. J'ai dit: cidre exquis; car ce cidre a été remplacé par du sauterne, à un moment où il était plus facile de s'approvisionner de ce vin-là que de jus de pommes. Etrangeté du sort! de nos jours, personne ne songerait à se plaindre de la substitution... mais alors! ce Normand qui débitait du sauterne au prix du cidre devait être un aristocrate; de là à l'arrêter... Survient Fanchon, puis le commandant François qui, retrouvant celle qu'il aime et cette fois pour ne plus la perdre, ne peut permettre qu'on arrête son beau-père...

Voilà. Les chercheurs de réminiscences en trouveront sans doute dans le livret de MM. Ernest Dubreuil, Eugène Humbert et Paul Burani. Ne nous y arrêtons pas. C'est un livret bien fait, nourri de situations amusantes et présentées avec esprit. De la gaieté, de l'entrain, par ci par là, des mots de bonne comédie, — en fin de compte, ce qui enlève un public et constitue un succès durable: les plus difficiles ne sauraient demander mieux. L'adjonction de M. Paul Burani aux deux premiers collaborateurs a été fort heureuse, cela soit dit sans diminuer en rien le mérite de MM. Dubreuil et Humbert.

Si la pièce est amusante, la musique de François les Bas-Bleus est tout bonnement délicieuse. Les morceaux saillants, ceux qu'on retiendra et qui

ILLUSTRATION. — Portrait de M. Dupuis, du théâtre des Variétés.

Par une nouvelle combinaison, l'abonnement d'une année ne coûte absolument rien.

Un numéro spécimen est envoyé GRATIS à toute personne qui en fait la demande.

PARIS ET DÉPARTEMENTS: 30 CENTIMES LE NUMÉRO.

L'IMPRESARIO

Organe spécial et international des Artistes de théâtres, cafés-concerts et cirques,

AVEC AGENCE ANNEXÉE

PARAISSANT TOUS LES DIMANCHES

(2^e année)

BUREAUX: 10, Faubourg Montmartre, PARIS.

Directeur-propriétaire: MALDEN-ERCOLE.

Rédacteur en chef: Fernand STRAUSS.

L'IMPRESARIO publie le tableau des pièces jouées chaque semaine sur tous les théâtres de France et même dans les principales villes de l'étranger, ainsi que les divers comptes rendus qui lui sont adressés par ses correspondants.

ABONNEMENT: Paris et départements, 15 fr. — Les abonnements partent du 1^{er} de chaque mois. — On peut s'abonner, à Saumur, au bureau de l'Echo Saumurois.

Le Jeune Age Illustré, journal des enfants, paraissant tous les samedis, sous la direction de M^{lle} LERIDA-GEOFROY.

Editeur: Victor PALMÉ, 77, rue des Saints-Pères, Paris.

Un an, 40 francs; 6 mois, 6 francs.

N'ATTENDEZ PAS d'être enrhumé pour faire usage du Sirop ZÉLON, contre Rhumes, Gripes, Bronchites et les Toux les plus rebelles. Son efficacité a été constatée par toutes les sommités médicales. — Prix: 2 fr. — Dépôt:

Ph. LAUMONDAIS, place de la Bilange, 5.

31 RÉCOMPENSES DONT 12 MÉDAILLES D'OR

44 ans de succès.

ALCOOL DE MENTHE

DE RICQLÈS

Bien supérieur à tous les produits similaires

ET LE SEUL VÉRITABLE

Souverain contre les indigestions, maux d'estomac, de cœur, de nerfs, de tête et dissipant le moindre malaise. — Excellent aussi pour la toilette et les dents.

FABRIQUE à LYON, 9, cours d'Herbouville

Maison à Paris, 41, rue Richer.

Dépôt dans les principales pharmacies, parfumeries et épiceries fines. — Se méfier des imitations, et, pour éviter toute confusion, exiger le véritable nom de H. de RICQLÈS, dont la signature doit se trouver sur l'étiquette de chaque flacon.

EAUX-BONNES

Eau minérale naturelle contre: Rhumes, Catarrhes, Bronchites, etc. Asthme, Phthisie, rebelles à tout autre remède. Employée dans les Hôpitaux. — Dépôt: toutes Pharmacies.

Vente annuelle: Un million de bouteilles.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Feuilleton de l'Echo Saumurois.

FRANÇOIS LES BAS-BLEUS

Quel homme! quel génie! quel dentiste!!! C'est de François les Bas-Bleus qu'il s'agit, un aimable écrivain public, poète et chansonnier, comme son père nourricier, Paul Burani, l'inventeur de Pipérin.

En ce temps-là, vers la fin du règne de Louis XVI, François adorait Fanchon, la petite chanseuse des Halles, et même, en sa qualité d'écrivain public, lui donnait des leçons d'écriture. Ce qui, d'ailleurs, lui laissait le temps de corriger les chansons du marquis de Pontcornet, un affreux royaliste qui perdait le sien à chançonner le mouvement démocratique et tombait par là sous la surveillance des comités populaires.

Un beau jour, pour sauver le marquis, son meilleur client, des haines accumulées sur sa tête, François les Bas-Bleus s'avise de faire d'une chanson royaliste qu'il doit corriger une satire violente contre la royauté. Les effets de cette supercherie ne se font pas attendre: le peuple porte le marquis

AUX PERSONNES désireuses de faire un bon placement, la Maison

A LA VILLE DE PARIS

Offre des TOILES DE FIL en tous genres et toutes largeurs, ainsi que des MÉRINOS NOIRS à des prix fabuleux de bon marché, et engage vivement toutes les personnes que cela intéresse à ne pas faire d'achats dans ces articles avant d'avoir mis les siens en comparaison avec ceux des autres maisons.

C'est le seul moyen de se convaincre des avantages que, seule, la Maison A LA VILLE DE PARIS peut offrir.

Etude de M^e PINAULT, notaire à Saumur.

A VENDRE A L'AMIABLE, UNE MAISON

Sise à Saumur, au lieu dit le Chardonnet,
Comprenant: plusieurs chambres au rez-de-chaussée et au 1^{er} étage, avec dépendances, jardin avec bassin, le tout contenant 13 ares 75 centiares.
Appartenant à M^{me} veuve Boullis-sière.
S'adresser, pour traiter, audit M^e PINAULT, notaire. (49)

Etude de M^e PINAULT, notaire à Saumur, successeur de M^e MÉROUAS.

A VENDRE A L'AMIABLE, LES IMMEUBLES

Ci-après,
Situés commune de Saumur,
Consistant en:
1^o UNE MAISON, située rue de la Chouetterie, 57;
2^o 12 ares 86 centiares de terre et vigne, situés aux Maligrolles, joignant au levant M. Denieau, au couchant un chemin, au midi M. Morancé et au nord MM. Pimot et Bulleau.
S'adresser pour les renseignements et traiter, soit à M^{me} veuve DOUSSAIN-PLANCHENAUT, à Saumur, soit audit M^e PINAULT, notaire. (59)

Etude de M^e PINAULT, notaire à Saumur, rue Beaurepaire, successeur de M^e MÉROUAS.

A VENDRE OU A AFFERMER

Cinquante ares de vigne, aux Landes, commune de Saumur;
Seize ares 50 centiares de vigne, même canton;
Huit ares 50 centiares de luzerne, même canton;
Huit ares de vigne rouge en bon rapport, aux Hautes-Landes;
Cinq ares de vigne, au moulin Tan.
Toutes facilités de paiement.
S'adresser à M. LEVON, propriétaire, ou à M^e PINAULT, notaire.

A LOUER Pour la Saint-Jean prochaine, MAISON

Rue Saint-Jean, n^o 29.
Un 1^{er}, composé de 2 pièces, pouvant servir de magasin ou de salon;
Au 2^e, deux chambres à coucher; au rez-de-chaussée, une salle à manger et une cuisine; diverses servitudes; deux chambres et un grenier au-dessus de la cuisine.
S'adresser à M. ENAULT, bijoutier, rue Saint-Jean, 27. (60)

Etude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A VENDRE A L'AMIABLE, EN BLOC OU EN DÉTAIL, UNE JOLIE PROPRIÉTÉ

Sise au Vau-Langlais, commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent,
Comprenant:
1^o MAISON DE MAÎTRE, avec jardins, bâtiments de ferme, terres, vignes et prairies, le tout, en un seul tenant, d'une superficie de..... 5 06 28 H. A. C.
2^o La pièce de terre du Marronnier..... 1 60 94
3^o Le clos de vigne de Lalma..... » 27 06
4^o Les Quatre - Ouches (terre et vigne)..... » 80 82
5^o Une vigne, derrière le clos..... » 14 34
6^o Autre vigne, avec jardin à côté..... » 19 16
7^o Les landes..... 1 90 »
Total..... 9 68 60

S'adresser, pour traiter, au notaire, ou à M. Edouard BONNAIN, propriétaire au Plessis, commune de Geay (Deux-Sèvres), qui se trouvera en l'étude de M^e GAUTIER, notaire, le dimanche 10 février 1884, à midi.

Etude de M^e LE BARON, notaire à Saumur, successeur de M^e LAUMONIER.

A VENDRE OU A LOUER UNE MAISON

Située au bourg de Dampierre, Occupée dernièrement par les époux Joly-Brotier.
S'adresser à M. Michel JOLY, à Villebernier, à M. ANIS, à Saumur, rue de l'Abreuvoir, n^o 7, ou à M^e LE BARON, notaire. (69)

Etude de M^e LE BARON, notaire à Saumur, successeur de M^e LAUMONIER.

A VENDRE A L'AMIABLE, ONZE HECTARES de TERRE ET BOIS,

Situés commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent, près le moulin de Terrefort.
S'adresser à M. TAVEAU, expert-géomètre à Bagneux, ou à M^e LE BARON, notaire. (58)

A VENDRE DEUX PAONS, le mâle et la femelle.

Une FEMME veuve, sachant faire la cuisine et tenir un ménage, demande un emploi.
S'adresser au bureau du journal.

Etude de M^e CH. MILLION, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

VENTE

AUX ENCHÈRES PUBLIQUES
Le mercredi 6 février 1884, à 1 heure après midi,
A Saumur, salle des Ventes, rue d'Orléans, n^o 55,

On vendra:
Batterie de cuisine, vaisselle, verrerie, fontaine, garde-manger;
Buffet-étagère en noyer, commode en noyer à dessus de marbre, bois de lit, table de toilette, chaises, canapés, comptoirs, pendules et tableaux;
Garde-robe à usage d'homme et quantité d'autres bons objets.
On paiera comptant, plus 10 0/0 applicables aux frais.
Le commissaire-priseur,
CH. MILLION.
(80)

Etude de M^e CH. MILLION, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

VENTE

AUX ENCHÈRES PUBLIQUES,
PAR SUITE DE DÉCÈS
Le mardi 5 février 1884, à 1 heure après midi,
A Saumur, place de l'Arche-Dorée, au domicile de M^{lle} TOUMERT.

Il sera vendu:
Vaisselle, batterie de cuisine, couverts en fer et en étain, moulin à café;
Garde-robe comprenant jupons, manteaux, robes, caracos, waterproof, tabliers, gilets de flanelle, linge de ménage, chiffons et lingerie;
Bois à brûler et quantité d'autres bons objets.
On paiera comptant, plus 10 pour cent applicables aux frais.
Le commissaire-priseur,
CH. MILLION.
(81)

Achetez vos Marchandises

L'ÉPICERIE PARISIENNE

Rue d'Orléans, 33, et rue Dacier, 38, Saumur,
« Elles ne vous coûteront rien »

M. TARODE informe sa nombreuse clientèle qu'il rembourse intégralement le montant de tout achat au comptant au moyen de valeurs utilisables chez tous les commerçants dont les noms sont inscrits au dos des tickets.

MANUFACTURE D'USTENSILES DE MÉNAGE

G. NEVEU Fils

Demande des jeunes gens de 17 ans et au-dessous, comme apprentis attachés aux magasins ou ateliers. Gagnant de suite.

Etude de M^e BOURDAIS, notaire à Gennes (Maine-et-Loire).

A VENDRE A L'AMIABLE Par suite de décès CHATEAU ET PARC DE MILLY

COMMUNE DE GENNES
Château avec chapelle, grands salons parquetés, salle à manger; vestibule, cuisine et offices; 8 chambres à coucher et cabinets de toilette au premier étage; cours et jardins; grande orangerie.

Près de l'habitation, ruines du vieux donjon de l'ancien château du Maréchal de Maille-Brezé; écuries pour 100 chevaux, bâties par le Grand Condé, et formant maintenant les communs.

Parc de 78 hectares clos de murs, planté de chênes, avec étangs. — Terres et bois touchant le parc.

Le tout formant un ensemble de 90 hectares.
Milly est à 8 kilomètres de la gare des Rosiers (ligne d'Orléans) et à 16 kilomètres de Saumur.

Pour tous renseignements et permis de visiter, s'adresser à M^e BOURDAIS, notaire.

A VENDRE

Au Comptant
Chez M. Louis DUVAU aîné, négociant à Varrains, près Saumur:

Vin rouge nouveau à 70 francs la barrique;
Vin rouge vieux à 100 francs;
Vin rouge vieux, couleur foncée, à 120 francs;
Vin blanc vieux à 100 francs.
Ces vins pèsent 8 degrés 1/2 à 9 degrés.

Des échantillons sont envoyés sur demande. (403)

AVIS

L'Usine à Gaz de Saumur se charge de faire toutes installations et fournitures d'appareils d'éclairage et de chauffage par le gaz, moyennant une location mensuelle, variant de 0 fr. 25 à 2 fr., suivant l'importance des objets loués, non compris le compteur. (732)

Glycérine Minéralisée (Pour Bains et pour la Toilette).

A. RIVAUD Chimiste Breveté s. g. d. g., SAUMUR. MÉDAILLÉ AUX EXPOSITIONS.



HYGIÈNE et TOILETTE de la Peau, qu'elle nettoie, adoucit et parfume instantanément. Guérit rapidement et préserve des ECZÉMAS, DARTRES, PITYRIASIS du Cuir chevelu (pellicules), ENGELURES, CREVASSES, GERÇURES de tous genres, etc., etc.

A SAUMUR, chez l'inventeur, 22, rue du Temple.
Dépôts: Pharmacies, Etablissements de Bains et Maisons de Produits Hygiéniques.